

# pacha<sup>®</sup> duo

## CONDITIONNEMENT

---

### Emballages

#### COPACABANA<sup>®</sup> HIBIO<sup>®</sup>

5 kg

#### FACINAN<sup>®</sup>

5 L

**Emballage indissociable. Ne peut être vendu séparément du pack fongicide.**

### Palette

36 packs

EMB: PHILAGRO France S.A.S

## FICHE D'IDENTITE

---

### Composition

#### COPACABANA<sup>®</sup> HIBIO<sup>®</sup>

200 g/kg de cuivre de l'hydroxyde de cuivre (II) (20% p/p)

#### FACINAN<sup>®</sup>

755 g/l de phosphonates de potassium (51,7% p/p)

### Formulation

#### COPACABANA<sup>®</sup> HIBIO<sup>®</sup>

WG - granulés à disperser dans l'eau

#### FACINAN<sup>®</sup>

SL - concentré soluble

### Autorisation de Mise sur le Marché

COPACABANA<sup>®</sup> HIBIO<sup>®</sup> n°2090135

FACINAN<sup>®</sup> n°2200476

### Détenteur de l'Autorisation de Mise sur le Marché

COPACABANA<sup>®</sup> HIBIO<sup>®</sup>

ALBAUGH TKI d.o.o - Grajski trg 21 - 2327 Race - SLOVENIE

#### FACINAN<sup>®</sup>

DE SANGOSSE S.A.S. - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse

### Distributeur

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58.

COPACABANA<sup>®</sup> et HiBIO<sup>®</sup> sont des marques déposées d'Albaugh, LLC ou une de ses filiales

FACINAN<sup>®</sup> est une marque déposée DE SANGOSSE S.A.S

**Lire attentivement les étiquettes figurant sur les emballages avant toute utilisation.**

### RÉEMPLOI DES EMBALLAGES INTERDIT

### RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

En cas de mélange extemporané de ces produits, appliquer la valeur la plus restrictive pour chacun des critères : DAR, ZNT, DRE...

## COPACABANA® HIBIO®

Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du RCE n°834/2007

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### COPACABANA® HIBIO®



**DANGER**

**H318: Provoque de graves lésions des yeux.**

**H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

**EUH401: Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu.

**Délai de rentrée : 24 heures.**

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

### FACINAN®

**EUH401: Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/nationale.

**Délai de rentrée : 6 heures.**

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3: Pour protéger les organismes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la culture adjacente.

Fiches de Données de Sécurité disponibles sur simple appel au 04 78 64 32 30 ou sur internet : [www.quick-fds.com](http://www.quick-fds.com)

### EN CAS D'URGENCE

Composer le 0 800 21 01 55, le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

## PREMIERS SECOURS

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de contact/d'exposition/d'ingestion, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, obtenir un avis médical sans délai (médecin, SAMU (15) ou centre antipoison) et présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, laver avant de le réenfiler. Rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau, paupières ouvertes et écartées du globe oculaire. Ne pas faire couler vers l'œil non atteint.

En cas d'inhalation : mettre la personne à l'air frais et au repos.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical.

En cas d'intoxication animale : contactez votre vétérinaire.

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

### Mode d'action

#### COPACABANA® HIBIO®

**COPACABANA® HIBIO®** est un fongicide anti-mildiou de contact multi-sites strictement préventif (code FRAC M1). Il contient du cuivre métal de la forme hydroxyde de cuivre.

## FACINAN®

**FACINAN®** est un fongicide systémique, d'action PREVENTIVE longue durée, contre le MILDIOU de la VIGNE (*Plasmopara viticola*). Sa formulation liquide est d'une grande facilité d'utilisation, de dosage et de manipulation. De plus, son type de formulation (concentré Soluble) permet l'obtention instantanée d'une bouillie homogène, et de tenue en suspension parfaite.

Les phosphonates de potassium contenus dans FACINAN se répartissent dans l'ensemble de la plante après

pénétration via le système foliaire. Ils circulent dans le système vasculaire par systémie ascendante et descendante. Ainsi, les organes végétatifs formés entre 2 applications sont protégés dans le cadre de nos recommandations d'emploi.

## Tableaux des usages autorisés

### COPACABANA® HIBIO®

#### Traitement des parties aériennes

Culture	Cible	Dose*	DAR	Nombre maximum d'applications	ZNT Aqua ZNT Terrestre
Vigne	Mildiou	3,75 kg/ha	21 jours	5/an	20 m 5 m

\*Seules les utilisations entraînant une application totale maximale de 28 kg de cuivre par hectare sur une période de 7 ans sont autorisées.

Raisin de table : **COPACABANA® HIBIO®** s'utilise également sur raisin de table jusqu'au stade nouaison (risque de « marquages »).

## FACINAN®

Culture	Cible	Dose	DAR Stades d'application	Nombre Maximum d'applications	ZNT Aqua ZNT Terrestre
Vigne	Mildiou	4 l/ha*	14 jours BBCH Min: 16 BBCH Max: 79	5/an Intervalle minimum entre les applications : 10 jours	5 m (dont DVP 5 m) -

\*Pour les doses recommandées, se reporter à la section « Conditions d'application ».

Limiter les applications de produits contenant des substances actives pouvant engendrer la présence d'acide phosphonique à un total de : 10 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an, sur « vigne ».

PHILAGRO France et DE SANGOSSE ne préconisent l'utilisation de ces produits que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, déclinent toute responsabilité concernant leur utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

## RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

### Conditions d'application

#### COPACABANA® HIBIO®

En viticulture conventionnelle comme en viticulture respectant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, **COPACABANA® HIBIO®** peut s'utiliser pendant toute la période de risque du mildiou dès les premiers stades de végétation de la vigne jusqu'en fin de saison. Le traitement doit couvrir toute la végétation.

Renouveler **COPACABANA® HIBIO®** en tenant compte de la croissance de la végétation, des conditions climatiques, des lessivages éventuels et de la virulence de l'infestation.

Appliqué selon les Bonnes Pratiques Agricoles, **COPACABANA® HIBIO®** est sélectif des cépages actuels de vigne, en bon état végétatif.

## FACINAN®

Dans le cadre de bonnes pratiques agricoles, **FACINAN®** est conseillé en mélange avec une spécialité homologuée sur MILDIOU de la vigne (**FACINAN®** s'utilise de façon préventive à tout événement contaminant).

**FACINAN®** est préconisé à 3 l/ha avec une spécialité contenant une matière active autre que le cuivre ; de 2,5 à 3 l/ha avec du cuivre ; à 2 l/ha avec une spécialité contenant 2 matières actives.

Avec tous les partenaires sauf le cuivre, il est appliqué pour des cadences de 12 à 14 jours entre deux applications. Cet intervalle de protection peut être réduit à 10 jours en période de pousse active et/ou de très forte pression parasitaire. En mélange avec les cuivres, la cadence recommandée est de 10 jours et durant toute la période de risque mildiou. À cet effet, nous conseillons de suivre avec attention, les recommandations des Avertissements Agricoles les plus proches de votre exploitation. Pour tout mélange et les préconisations associées, nous consulter.

## Précautions d'emploi

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

#### Pendant l'application

- Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas traiter en présence de vent.
- Ne pas respirer les vapeurs, ni le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas pulvériser à proximité des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés...).
- Ne pas souffler dans les buses pour tenter de les déboucher.

## Après l'application

Immédiatement après l'application, nettoyer les équipements de protection, se laver les mains à l'eau savonneuse, prendre une douche et changer de vêtements.

## Mélanges extemporanés et compatibilités

### COPACABANA® HIBIO®.

Seuls les mélanges extemporanés autorisés peuvent être utilisés. Tout mélange doit être préalablement testé.

En cas de mélange, incorporer d'abord **COPACABANA® HIBIO®**. Les mélanges avec les engrais foliaires sont déconseillés et sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Réaliser un test préalable.

## FACINAN®

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour tout mélange avec un engrais foliaire, nous consulter. Ne pas associer avec des engrais foliaires contenant

de l'azote ou ses dérivés. Eviter des mélanges avec les spécialités contenant de la spiroxamine, du bicarbonate de potassium ou de l'oxychlorure de cuivre. De nombreux mélanges ont été testés avec des fongicides et/ou insecticides, demander conseil à votre interlocuteur DE SANGOSSE pour toute question.

## Préparation de la bouillie

### COPACABANA® HIBIO®

- 1) Avant le traitement, vérifier que le matériel d'application et de préparation de la bouillie est propre, exempt de tout résidu d'application précédente. Certains produits nécessitent un nettoyage selon une procédure particulière (se référer aux consignes du fabricant).
- 2) Vérifier le bon état du matériel de pulvérisation.
- 3) Remplir d'eau propre la cuve du pulvérisateur aux deux tiers de la quantité souhaitée.
- 4) Mettre en route l'agitation et la maintenir pendant toute la durée de la mise en œuvre du traitement.
- 5) Introduire la quantité nécessaire de produit dans le pulvérisateur.
- 6) Compléter le niveau d'eau.
- 7) Rincer l'emballage (3 fois) et le rendre inutilisable.
- 8) En cas d'emballage incomplètement utilisé, le refermer et le stocker en lieu sûr.

### FACINAN®

Après avoir rempli à moitié d'eau la cuve du pulvérisateur, il est conseillé de verser **FACINAN®** en dernier dans la cuve, puis terminer le remplissage en maintenant une agitation suffisante de la bouillie. Ne pas dépasser une concentration de 2% dans la bouillie. Utiliser cette bouillie dans la journée.

## Cultures de remplacement

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

L'agriculteur doit conduire la culture de remplacement selon les bonnes pratiques agricoles en tenant compte, sous sa responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant l'exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales ; il doit utiliser les techniques permettant à la culture de remplacement de bénéficier des meilleures conditions de croissance.

**Nos recommandations tiennent compte des informations disponibles à la date de fabrication des produits.**

# PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

## COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier

lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, PHILAGRO France et DE SANGOSSE déclinent toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

# MISE EN OEUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

## Stockage du produit

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®







Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur et fermé à clé, à l'abri de l'humidité, du gel, dans un endroit frais, aéré et ventilé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

## Protection de l'opérateur et du travailleur

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.  
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

### COPACABANA® HIBIO®

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR	NETTOYAGE	
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)		Réutilisables	À usage unique (portés et stockés à l'extérieur de la cabine)	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel		EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1					
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)					
PROTECTION RESPIRATOIRE masque ou demi-masque filtrant anti-aérosol (EN149) ou (EN 140:1998) équipé d'un filtre P3 (EN143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008)			Si exposition à des particules (stocké à l'extérieur de la cabine)		
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006					

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :		
		MELANGE / CHARGEMENT		
		PULVÉRISATEUR À RAMPE	PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE	PULVÉRISATION À L'AIDE D'UNE LANCE
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel
EPI PARTIEL tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009				OU Type 3 ou 4*

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :							
		APPLICATION AVEC :							
		PULVÉRISATEUR À RAMPE		PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE		LANCE / CULTURES BASSES (< 50 cm)		LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 cm)	
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		À usage unique**	À usage unique	À usage unique**	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065									
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009				Type 4 avec capuche		Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006									

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		NETTOYAGE			
		PULVÉRISATEUR À RAMPE	PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE	PULVÉRISATION À L'AIDE D'UNE LANCE	
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables***
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1					
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009				OU Type 3 ou 4*	

\*Selon le niveau de protection recommandé pendant la phase d'application.

\*\*Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation, ne porter les gants qu'à l'extérieur de la cabine et les stocker après utilisation à l'extérieur de la cabine.

\*\*\*En cas de contact avec la culture traitée.

## COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

## Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

Après l'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

## Elimination du produit, de l'emballage

### FACINAN®

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

Le réemploi de l'emballage est interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Apporter à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

## En cas de déversement accidentel

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

Se protéger (équipements de protections individuels) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour plus de détails, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

**LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ**

- ▶ N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
- ▶ Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- ▶ Surveillez les conditions météorologiques.
- ▶ Protégez les points d'eau.
- ▶ Protégez les pollinisateurs.
- ▶ Préservez la faune sauvage.

+ D'INFOS SUR [WWW.MON-PHYTO-PRACTIQUE.FR](http://WWW.MON-PHYTO-PRACTIQUE.FR) FLASHEZ-MOI



## AVERTISSEMENT

### COPACABANA® HIBIO® et FACINAN®

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant l'exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les Autorités Compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec ce produit et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy – 10A, rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58 – PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privi-

légiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à

[www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) et [www.philagro.fr](http://www.philagro.fr). Annule et remplace tout document antérieur de même nature.  
10/2020